ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2017

TELETRANSMISSION
Reçu au contrôle de légalité le 21/12/2017
Acte n°017-241700624
20171220-201217-DCC40-DE

Convocation au conseil communautaire : 14 décembre 2017
Date d'affichage de la convocation : 14 décembre 2017
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26
Nombre de votants : 33

Présents : AUSSANT Émilie, BOHEC Christine, CHARLES Marie, CHARTIER Annie, COULON Jean-Claude, DASSIÉ Michel (pouvoir de C.Blanchard), DIAS-GORICHON Marie-Anne, FROUGIER Sylvie, GENDRE Grégory, GUILBERT Éric, HUMBERT Micheline (pouvoir de M.PARENT), INSERGUET Nicole (pouvoir de Y.Abgral), JOUTEUX Françoise (pouvoir de R. BENITO GARCIA), LEMAITRE Patrick, LIVENAIS Jean-Yves, MASSÉ Jean-Michel (pouvoir de D.Solas), MASSÉ SAULAY Françoise, MASSICOT Pascal, MORANDEAU Yannick, PROUST Éric, ROBILLARD Patrice, ROUMEGOUS Jim (pouvoir de L.Sourbier), SELLIER MARLIN Marie-Claude (pouvoir de P.Moquay), SUEUR Christophe, VITET Françoise, VILLA Philippe

Participaient également : M.HUGHES Directeur général des services, Mme DUSSOUTRAS secrétaire administrative, M.GABORIAU Luc comptable

Excusés : ABGRAL Yvette (pouvoir à N.Inserguet), BENITO GARCIA Richard (pouvoir à F.Jouteux), BLANCHARD Chantal (pouvoir à M.Dassié), BLÉMON Jean-Claude, DELSUC Gérard, MOQUAY Patrick (pouvoir à MC. Sellier Marlin), PARENT Michel (pouvoir à M.Humbert), SOLAS Dominique (pouvoir à J-M.Massé), SOURBIER Line (pouvoir à J.Roumégous),

40 - ROD – ANNEE 2018 TARIFS D'ACCEPTATION DES DECHETS, DE RECHARGEMENT, DE LIVRAISON ET DE REVENTE DES MATERIAUX PRODUITS

Les tarifs d'acceptation des déchets des professionnels sur le centre de transfert du Bois d'Anga, les trois déchèteries et l'Ecopôle de l'Ile d'Oléron, de rechargement éventuel des produits non conformes, les tarifs d'acceptation des déchets des non-professionnels à l'Ecopôle de l'île d'Oléron, ainsi que les tarifs livraisons et de revente des matériaux produits sur le site de l'Ecopôle de l'Ile d'Oléron pourraient être les suivants -**note explicative complète en annexe** :

		Taux de TVA
Centre de transfert :		
Déchets non valorisables	150,00 euros HT	20%
Déchèteries		
Déchets autres que les déchets valorisables (cartons, ferrailles, mobilier)		
de 0 à 1m^3	25,00 euros HT	20%
de 1 à 2 m^3	49,00 euros HT	20%
de 2 à 3 m^3	73,50 euros HT	20%
Gravats inférieurs à un demi m^3	14.00 euros HT	20%
Déchets toxiques identifiables	3,50 euros le kilo HT	20%
Déchets toxiques non identifiables	7,50 euros le kilo HT	20%
Huiles alimentaires (par bidons de 0 à 20L)	10,00 euros les 20L HT	20%
Ecopôle de l'Ile d'Oléron :		
Tarifs d'acceptation des déchets :		
Déchets verts et souches	25,00 euros la tonne HT	20%
Rondins de bois triés (diamètre supérieur à 10cm)	5,00 euros la tonne HT	20%
Gravats	7,50 euros la tonne HT	20%
Gravats gros producteurs (+ 1 000 T/an) pour les entreprises oléronaises ou justifiant de chantiers sur l'île d'Oléron	6,00 euros la tonne HT	20%
Déchets non triés ou non valorisables	150,00 euros la tonne HT	20%
Déchets de bois traités triés	50,00 euros la tonne HT	20%
Déchets de bois propre, non traités et triés (palette, tourets, cageots)	gratuit	
Déchets verts des entreprises extérieures à l'île d'Oléron et ne pouvant justifier d'un chantier sur l'île d'Oléron	48 euros la tonne HT	20%
Tarif de rechargement des dépôts de déchets non conformes :		
Par véhicule (forfait)	40 euros HT	20%

Tarif de livraison sur Oléron, de 300 kg à 1000 kg (compost, granulats recyclés, broyat de déchets verts) :

Par livraison (forfait)	12,50 euros HT	20%

Tarifs de revente des matériaux :

Compost en vrac pour les particuliers (0/20mm),	47, 39 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les particuliers (0/40mm),	37, 91 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les professionnels et les collectivités (0/40mm),	30,00 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les professionnels et les collectivités (0/20mm),	40,00 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les coopératives agricoles, (0/40mm),	10,00 euros la tonne livrée* HT	10%
* sur Oléron uniquement	6,00 euros la tonne départ HT	10%
Paillis (0/50mm)	36,36 euros la tonne HT	10%
Granulats recyclés 0/31.5mm	8,00 euros la tonne HT	20%
Granulats recyclés 0/60mm	7,00 euros la tonne HT	20%
Granulats recyclés 40/60mm	10,00 euros la tonne HT	20%

La présente délibération annule et remplace la délibération du 21 décembre 2016 portant sur les tarifs des déchèteries et de l'Ecopôle de l'Ile d'Oléron pour l'année 2017 ainsi que la délibération du 11 mars 2015 portant sur le tarif de livraison.

Sur proposition du Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE ces tarifs applicables au 1er janvier 2018,
AUTORISE le président à émettre les titres de recettes correspondants,
AUTORISE le président à se porter candidat et à signer des appels d'offres ou marchés pour le compte de la Régie Oléron Déchets.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 20 décembre
Pour copie conforme

Le Président,

Pascal Massicot